



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Propos tenus par Francesca Albanese

Question au Gouvernement n° 1302

Texte de la question

PROPOS TENUS PAR FRANCESCA ALBANESE

Mme la présidente . La parole est à Mme Caroline Yadan.

Mme Caroline Yadan . Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Le 7 février dernier, lors d'un forum organisé à Doha par Al-Jazira, en présence notamment de Khaled Mechaal, dirigeant du Hamas, et d'Abbas Araghchi, ministre iranien des affaires étrangères, la rapporteure spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens, Francesca Albanese, désignait Israël comme un ennemi commun de l'humanité.

Mme Mathilde Panot . Mensonge !

Mme Caroline Yadan . Cette accusation constitue l'un des ressorts les plus anciens, les plus meurtriers, de l'antisémitisme. Elle ne relève pas de la libre critique, mais s'inscrit dans une vision complotiste et déshumanisante qui érige Israël en incarnation du mal absolu (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP*), comme jadis les Juifs, considérés par les nazis comme des sous-hommes. Mme Albanese n'en est malheureusement pas à son coup d'essai. En novembre 2022, elle participait à une conférence, à Gaza, aux côtés de cadres du Hamas. Après les massacres du 7 octobre 2023, elle remettait en cause la réalité des mutilations sexuelles et des viols commis dans ce contexte. Le 28 septembre 2025, elle humiliait publiquement un maire italien, lui enjoignant de ne plus jamais mentionner la libération des otages.

Mme Mathilde Panot et Mme Marie Mesmeur . Vous mentez !

Mme Caroline Yadan . Un mandat des Nations unies ne constitue ni une tribune militante ni un blanc-seing idéologique. Le code de conduite des rapporteurs spéciaux impose impartialité et retenue ; en l'occurrence, ces principes sont manifestement bafoués. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Cette situation engage la responsabilité de la communauté internationale, celle de la France. Notre pays ne peut rester silencieux face à cette rhétorique haineuse, alors que l'antisémitisme explose et que la crédibilité même des Nations unies, censées promouvoir la paix, est en jeu. Pouvez-vous nous confirmer que la France va faire entendre sa voix afin que Mme Albanese soit déchuë, avec effet immédiat, de tout mandat onusien ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme Andrée Taurinya, Mme Mathilde Panot et Mme Marie Mesmeur . Menteuse ! Quelle honte !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . La France condamne sans aucune réserve les propos outranciers et coupables de Mme Francesca Albanese. (*Exclamations sur les bancs du*

groupe LFI-NFP.) Ceux-ci ne visent pas le gouvernement israélien, dont il est permis de critiquer la politique, mais Israël en tant que peuple, en tant que nation, ce qui est inacceptable. Tenus, vous l'avez rappelé, en présence d'un représentant du Hamas et d'un membre du gouvernement iranien – alors que se poursuit la répression –, ces propos s'ajoutent à une longue liste de prises de position scandaleuses : justifier le 7 Octobre, c'est-à-dire le pire massacre antisémite de notre histoire depuis la Shoah,...

M. Aurélien Le Coq . Quel mensonge ! C'est faux !

M. Jean-Noël Barrot, *ministre*évoquer un lobby juif ou encore comparer Israël au IIIe Reich. Mme Albanese, qui se présente comme une experte indépendante au service des Nations unies, n'est ni experte ni indépendante,...

Mme Andrée Taurinya . Quelle honte d'entendre ça !

M. Jean-Noël Barrot, *ministre*mais une militante politique qui agite des discours de haine, lesquels desservent la cause du peuple palestinien, qu'elle entend pourtant défendre, et celle des Nations unies. En aucun cas, d'aucune manière Mme Albanese ne peut s'exprimer en leur nom ; elle trahit leur esprit.

Mme Mathilde Panot . Vous relayez les mensonges des suprémacistes !

M. Jean-Noël Barrot, *ministre* . Ses provocations n'appellent qu'une seule réponse : sa démission. C'est en ces termes, avec cette fermeté, que s'exprimera la France le 23 février, lorsque débutera la prochaine session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et Dem – M. Jérôme Guedj applaudit aussi.*)

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Yadan](#)

Circonscription : Français établis hors de France (8^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1302

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mars 2026